

## ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AVRIL 2020

### QUESTION ECRITE

A l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le Conseil a reçu le 19 avril 2020 une question écrite de Monsieur Jacques BREYSSE :

*« Dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus, il apparait un **manque patent de traitement antiviral potentiel au moyen de molécules chimiques.***

*Le bilan fait par Bernard MEUNIER dans l'actualité chimique (numéro de Mai 2020) est à ce sujet accablant : "... à la lecture de cette liste d'antiviraux, on ne peut que constater l'absence de molécules élaborées en France ou dans d'autres pays européens..."*

*Il n'appartient évidemment pas à l'assemblée générale de débattre de la politique de recherche publique en la matière, mais à l'inverse au moins, en se rappelant les **innombrables innovations en chimie thérapeutique faites par le passé par RHONE-POULENC**, une des sociétés à l'origine de SANOFI.*

*Il semble opportun que notre entreprise reprenne à son compte cette tradition de recherche et **relance en urgence un programme de recherche en chimie thérapeutique ?** »*

#### **Réponse à la question écrite :**

*« La recherche de Sanofi sur des petites molécules chimiques dans le domaine des antiviraux date d'il y a plus de 20 ans et nous n'avons pas de produits de cette classe dans notre portefeuille de recherche et développement.*

*Depuis de nombreuses années, la stratégie de Sanofi dans le domaine des antiviraux repose principalement sur la **prévention, à travers notre activité Vaccins.** Depuis le début de la pandémie de COVID-19, Sanofi a mobilisé son important savoir-faire en matière de développement de vaccins – en particulier son expertise dans le virus de la grippe, et ses travaux sur le virus responsable du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) - en nouant plusieurs partenariats permettant d'étudier différentes approches novatrices pour un vaccin sûr et efficace.*

*Notre portefeuille de R&D comprend par ailleurs des **antiviraux développés en utilisant des modalités biologiques**, notamment un anticorps monoclonal contre le virus respiratoire syncytial ou un anticorps monoclonal tri-spécifique contre le VIH.*

*Nous maintenons également notre engagement pour le **développement de traitements anti-infectieux** qui devrait se concentrer essentiellement sur des **agents antibactériens**. Evotec AG et Sanofi ont décidé en 2018 d'accélérer la recherche et le développement dans ce domaine par la création d'une plateforme d'innovation ouverte placée sous la direction d'Evotec, dans la région de Lyon. Pour accompagner la création de cette plateforme, Sanofi a concédé à Evotec la majeure partie de son portefeuille de recherche et de développement précoce dans les maladies infectieuses ainsi que son unité de recherche sur les maladies infectieuses. Recourir à l'innovation externe, c'est disposer d'un modèle efficace qui permet de mener des travaux de recherche préclinique, jusqu'au stade auquel Sanofi peut faire le choix d'en assurer le développement.*

*Le portefeuille de R&D interne de Sanofi comprend actuellement cinq projets de médicaments ou vaccins antibactériens. »*

\* \* \*